

Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 50
En exercice : 50
Présents : 44
Pouvoirs : 6
Qui ont pris part
à la délibération : 50
Votes exprimés : 50
POUR : 50
CONTRE : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
14 avril 2026
Date d'affichage :
14 avril 2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Madame Sandra PICART, Présidente.

Présents : Philippe TRESPALLE – Jean-Marie MAURICE – Bruno CHARMET – Valérie DUNY – Valéry GUICHARD – Philippe DESCHAUMES – Béatrice BOISE – Alain BORDE – Florian FRAYER – Hervé PASCAULT – Jacqueline DE DEMO – Jean-Louis GROGUENIN – Marie-Laure GRIMARD – Stéphane DOREY – Magali SAUCOURT – Stéphane MOREL – Pascal MOTTOT – Stéphane BARDOUX – Sandra PICART – Frédéric BOUSIGNAC – Jean-Michel SABAN – Jessica VASSEUR – Bertrand LEBLANC – Séverine CONNANT – François CAMBURET – Didier GORSKI – Claudine MANIGAULT – Jean-Pierre REYNAUD – Marcel GEORGES – Nathalie LABOSSE – Michel BARDET – Philippe LARDIN – Monique LAVIEU – Arnaud ROSIER – Pascal DUBOIS – Bernard CURY – Joëlle DOLLE – Sylvie CHARPIGNON – Christian LARDIN – Pierre NOIROT – Roger-Pierre MEURIOT – Hubert NAULOT – Anne RENARD, représentée par Alexandre LUCY – Michel CODRAN
Absents excusés ayant donné pouvoir : Jane FFRENCH, absente excusée pouvoir à Bruno CHARMET, Christophe GENTIL, absent excusé pouvoir à Pascal MOTTOT – Constance MITENNE, absente excusée pouvoir à Stéphane MOREL – Fabien CHATENET, absent excusé pouvoir à Bertrand LEBLANC – Xavier COURTOIS, absent excusé pouvoir à Didier GORSKI – Héléne KLUYVER, absente excusée pouvoir à Nathalie LABOSSE

Secrétaire de séance : Marie-Laure GRIMARD

Objet de la délibération

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES DE LA MICRO-CRECHE

Le règlement d'attribution des places pour la micro-crèche intercommunale validé par délibération du 7 juillet 2025, modifié le 16 février 2026, prévoit la composition de la commission comme suit :

- Le Président de la Communauté de Communes du Serein
- Le Président de la Commission enfance
- 3 élus
- La directrice de la micro-crèche
- La directrice du service enfance/jeunesse
- La responsable du Relais Petite Enfance
- 2 habitants du territoire

Il convient de désigner 3 membres au sein du conseil communautaire

La Vice-Présidente, Madame BOISE, propose au Conseil Communautaire de désigner les trois élus pour siéger au côté de la Présidente, Sandra PICART et de la Vice-présidente en charge de la petite enfance, Béatrice BOISE. Elle propose Monsieur MOREL en tant que Maire de la commune d'implantation de la Micro-crèche, Madame Marie-Laure GRIMARD qui a occupé un poste d'infirmière PMI et Madame Frédérique BOUSIGNAC infirmière libérale.

Sur proposition de la Vice-Présidente, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité,

VALIDE les propositions ci-dessus

DESIGNE les membres de la commission d'attribution des places de la micro-crèche suivant :

**MOREL Stéphane
GRIMARD Marie-Laure
BOUSIGNAC Frédéric**

La secrétaire de séance,
Marie-Laure GRIMARD



La Présidente,
Sandra PICART

